



Dessinateur

Sous la supervision des calculateurs de l'entreprise et afin de répondre aux exigences des arpenteur-géomètre, le dessinateur devra effectuer la mise en plan des relevés terrains pour différents types de travaux d'arpentage légale, tel que certificat de localisation.

Équipement utilisé :

Autocad, Vision et possibilité de Cadarp ménarp

Qualités recherchées :

Débrouillard, apprend et s'adapte rapidement

Travaillant

Travail d'équipe

Ponctuelle

Français écrit avancé

Scolarité et Expérience :

DEP en arpentage et topographie

ou

DEP en dessin de bâtiment

Ou

Technique en géomatique

Ou

Technique en génie civil

ou

Autre expérience connexe.

Au moins 3 mois d'expérience

Salaire : valider selon expérience

Avantages sociaux après 3 mois

RPDP après 3 mois